



Ma porte d'appartement est déjà coupe feu avec 5 points le bailleur veut la changer avec 3 points comme serrure non sécurisée

Par **Michele007**, le **29/12/2018 à 20:46**

Bonjour

Ma porte est depuis 10 ans aux normes antifeu serrure 5 points et barre anti effraction

Mon bailleur veut mettre aux normes les portes locataires....mais la mienne l'est et je refuse qu'il me l'a change par une porte inférieure à la qualité de la mienne sachant que la serrure posée par le bailleur à déjà chez des locataires fracturée

Où est la jouissance du locataire d'accepter une nouvelle porte en dessous de celle déjà posée chez moi

Vous remerciant de votre réponse

Cordialement